

Trente ans de silence radio sur trois morts français au Rwanda

AL'APPROCHE du 30^e anniversaire du génocide des Tutsis au Rwanda, déclenché par l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, le 6 avril 1994, un troublant mystère pèse toujours sur l'assassinat de trois Français. Deux adjudants-chefs de la gendarmerie, spécialisés dans les transmissions radio, et l'épouse de l'un d'eux ont été tués dans les heures ou les jours qui ont suivi la chute de l'appareil. Victimes collatérales des tueries? Témoins qui en savaient trop?

Dans sa villa de fonction, située sur la colline de Kacyiru, à Kigali, à mi-chemin entre l'ambassade de France en centre-ville et le camp de Kanombé, où était stationnée la garde présidentielle, l'adjudant-chef Alain Didot était chargé de la veille radio. A ce titre, il a peut-être pu, comme son collègue René Maïer, surprendre des communications relatives au tir des missiles contre l'avion. Ou apercevoir quelque chose. Une note de la DGSE rédigée le 9 décembre 1994 se risque dans cette direction: « Si les radicaux Hutus semblent à l'origine de l'attentat perpétré contre le président Habyarimana, il est plausible que ces extrémistes aient également souhaité éliminer d'éventuels témoins oculaires. »

Cette note a été déclassifiée en 2015. A l'exception d'un alinéa, déclassifié, lui, en 2021, qui évoquait les risques d'une information judiciaire sur ces trois assassinats et mettait en garde sur « la relance possible d'une campagne médiatique condamnant la coopération passée entre l'ancien régime de Kigali et le gouvernement français ». Façon d'opposer la raison d'Etat aux investigations qui auraient pu faire la lumière sur ces trois morts.

Rafale de faux et tueurs inconnus

Les dépouilles d'Alain Didot, de son épouse, Gilda, et de René Maïer ont transité par la base française de Bangui le 13 avril 1994 avant leur rapatriement au Bourget pour une unique cérémonie militaire le 15... avant trente ans de chape de plomb. Or, pour ces trois corps, pas moins de huit certificats de décès ont été rédigés le 13 avril.

Tous concluent à des morts « d'origine accidentelle », mais, curieusement, certains les attribuent à des « balles » ou à des « projectiles d'arme à feu », et d'autres ne précisent rien. Et les dates du drame vont du « 6 avril vers 21 heures », soit une demi-heure après l'attentat... au 8 avril. Problème: tous ces certificats sont des faux, comme le médecin-chef Michel Thomas - censé les avoir signés - l'a « formellement » affirmé sur procès-verbal le 24 mai 2012 devant le juge Trévidic, chargé d'une enquête sur les tirs contre l'avion présidentiel. Des faux fabriqués par l'armée comme au glorieux temps de l'affaire Dreyfus?

Avant que les Casques bleus belges récupèrent, les 12 et 13 avril, les dépouilles, enterrées entre-temps, une note manuscrite du renseignement de la gendarmerie de « provenance DGSE » expliquait, le 11 avril 1994: « Les corps d'un

couple ont été formellement observés (à la jumelle, ce jour) dans un jardin [du] centre de Kigali », avec une « forte présomption » qu'il s'agissait des époux Didot...

Cette note a déplu. Dans un compte rendu d'une mission DGSE menée du 8 au 12 avril 1994 à Kigali, un agent du service action raconte avoir été convoqué (et engueulé) le 11 avril par le colonel de gendarmerie Cussac, attaché de défense au Rwanda. Ce dernier, précise l'agent, « n'apprécie pas que la DGSE donne des renseignements sur ses gendarmes considérés comme disparus ». Y avait-il tant à cacher sur la mort de ces deux sous-off? Les cercueils sont arrivés en France plombés, sans que les familles revoient les corps. Et la gendarmerie a fait signer à la mère de l'épouse de Didot un engagement à ne pas demander d'enquête ni porter plainte. Notre armée, Grande Muette... surtout sur le Rwanda?

David Fontaine

exécutif d
Simeoni, no
ce droit de
« Rendat
décision
d'une pare
de Cavallo
par la Col
(CdC), M. I
un article d
plusieurs
tés metta
cause ma
honneur, a
quences r
sion prise
de Corse.

L'article
partie ins
de la Ch
des compt
lequel n'a
que très p
en compte
explication
cadre de l'
dictoire.

L'article
décision d'
ses moda
œuvre au
procurer d
à un tiers
au grand b
tiers est pr
l'article.

Les élé
démontrent
tère scanda

LA FRANCE FAIT APPEL À DES RENFORTS POUR LA SÉCURITÉ DES JEUX OLYMPIQUES

